

## Taux de rémunération des dépôts bancaires – France • Juillet 2021

### La rémunération moyenne des dépôts diminue en juillet à 0,41 %

En juillet 2021, le taux moyen de rémunération des dépôts bancaire baisse de deux points de base par rapport au mois précédent, pour s'établir à 0,41 %. Cette variation s'explique par une moindre rémunération des dépôts à vue, tant des ménages que des sociétés non-financières, induite principalement par les modifications des arrêtés fixant le taux et les modalités de calcul de rémunération des sommes consignées ou versées à la Caisse des dépôts et consignations (l'ensemble des arrêtés modifiant ce calcul a été publié dans les textes 101 à 109 du Journal Officiel du 30 juin 2021). Le taux de rémunération des consignations et versements est désormais de 0,30% contre 0,75% précédemment. Ces sommes représentent au 31 juillet moins de 2% des dépôts bancaires des ménages et des dépôts des offices HLM classés en dépôts à vue et comptes à terme des SNF.

### Taux moyens de rémunération des encours de dépôts bancaires, en % et CVS (a)

	juil-20	mai-21	juin-21 (e)	juil-21 (f)
<b>Taux moyen de rémunération des encours de dépôts bancaires</b>	<b>0,47</b>	<b>0,44</b>	<b>0,43</b>	<b>0,41</b>
<b>Ménages</b>	<b>0,69</b>	<b>0,65</b>	<b>0,65</b>	<b>0,64</b>
dont : - dépôts à vue	0,02	0,02	0,02	0,01
- comptes à terme ≤ 2 ans (g)	0,56	0,43	0,43	0,43
- comptes à terme > 2 ans (g)	1,12	0,91	0,90	0,86
- livrets à taux réglementés (b)	0,53	0,53	0,53	0,53
dont : livret A	0,50	0,50	0,50	0,50
- livrets ordinaires	0,12	0,10	0,10	0,10
- plan d'épargne-logement	2,63	2,60	2,60	2,60
<b>SNF</b>	<b>0,16</b>	<b>0,13</b>	<b>0,13</b>	<b>0,10</b>
dont : - dépôts à vue	0,08	0,07	0,08	0,04
- comptes à terme ≤ 2 ans (g)	0,17	0,12	0,13	0,13
- comptes à terme > 2 ans (g)	1,00	0,74	0,72	0,69

Pour mémoire :				
Taux de soumission minimal aux appels d'offres Eurosystem	0,00	0,00	0,00	0,00
Euribor 3 mois (c)	-0,44	-0,54	-0,54	-0,55
Rendement du TEC 5 ans (c), (d)	-0,54	-0,38	-0,41	-0,51

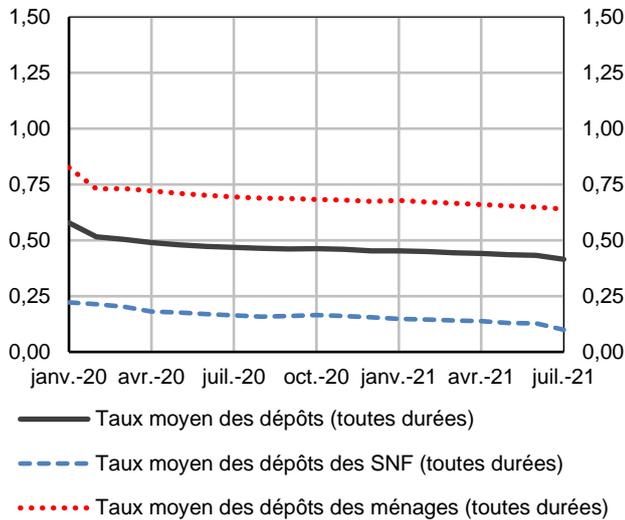
Note : En raison des arrondis, la somme peut légèrement différer du total des composantes

- Les taux d'intérêt présentés ici sont des taux apparents calculés en rapportant les flux d'intérêts courus des mois sous revue à la moyenne mensuelle des encours correspondants. Pour les différents types de dépôts, y compris ceux dont la rémunération est progressive, ils correspondent à la moyenne des conditions pratiquées lors du mois sous revue par les établissements de crédit français sur les dépôts des sociétés et des ménages (y compris institutions sans but lucratif au service des ménages) résidents.
- Les livrets à taux réglementés comprennent les livrets A, livrets bleu, livrets de développement durable, comptes épargne-logement, livrets jeunes et livrets d'épargne populaire.
- Moyenne mensuelle.
- Taux de l'Échéance Constante 5 ans. Source : Comité de Normalisation Obligatoire.
- Données révisées.
- Données provisoires.
- Y compris les bons de caisse, autres comptes d'épargne à régime spécial, plans d'épargne populaire et emprunts subordonnés

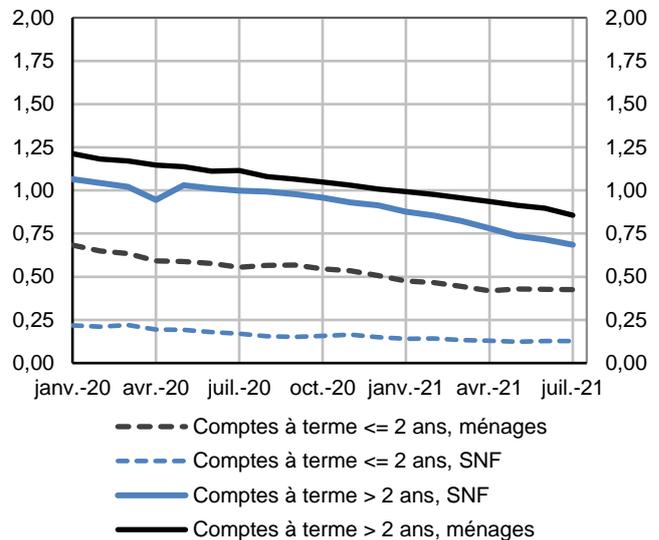
Source : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'INTERNATIONAL

Rémunération des placements auprès des institutions financières monétaires

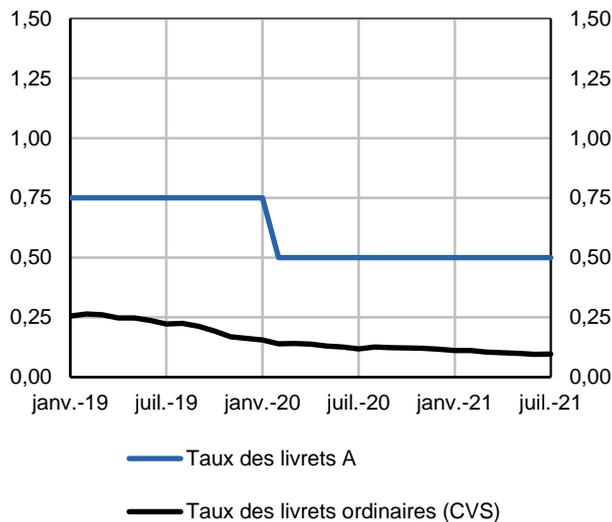
Dépôts des ménages et des SNF (en %)



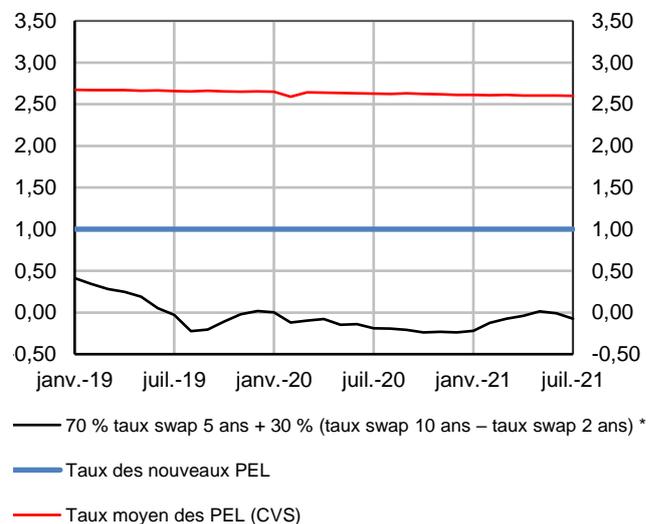
Comptes à terme par durée des ménages et des SNF (en %)



Livrets A et livrets ordinaires (en %)



Plan Épargne Logement – PEL (en %)



\* La formule réglementaire du taux du PEL est le maximum des deux termes suivants :

- 70 % taux swap 5 ans + 30 % (taux swap 10 ans – taux swap 2 ans), arrondi au quart de point de pourcentage supérieur,
- 1%

Source : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'INTERNATIONAL

